



SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS

Enjeux de la lecture publique et Schémas de lecture publique

- Les bibliothèques sont les **premiers lieux d'accès à la démocratisation de la culture** : rôle dans la réussite éducative, enrichissement personnel, démocratisation de l'accès aux ressources numériques.
- Les bibliothèques sont des **outils d'animation culturelle** (accès à la culture locale, ouverts aux initiatives, évènements, etc.).
- Les bibliothèques sont des **outils de lien social** d'un territoire : lieux de rencontre de population d'âges ou d'origines sociales différents, **un des rares services publics avec l'école et la mairie dans une commune**.
- Les bibliothèques offrent des services **participant à la qualité de vie des territoires** : participe à l'identité du territoire, lieu d'animation et de vie culturelle et artistique, lieu de la qualité.



- **La loi Robert du 21 décembre 2021** relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique précise en son article 12 :

Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que « la lecture publique est d'intérêt intercommunal », l'EPCI élabore et met en place un « schéma de développement de la lecture publique ».

Le schéma de lecture publique peut recouvrir plusieurs fonctions, il :

- Définit le projet de lecture publique du territoire,
- Organise les relations entre les membres du réseau,
- Impulse ou expérimente de nouvelles actions,
- Développe le travail collectif,
- Accompagne les projets et les acteurs.

Chaque réseau s'adapte à son territoire et développe sa propre manière de fonctionner

Source : Bibliothèques sans frontières (BSF)

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

1/ Un fonctionnement de la lecture publique à 2 vitesses :

- **Un équipement performant et bien équipé dans la ville-centre** avec des compétences fortes dans les métiers de la lecture publique, des moyens et une **stratégie opérante à l'échelle de la commune qui résonnent à l'échelle intercommunale** et **un réseau rural constitué de très petits équipements**, qui n'ont aujourd'hui pas les moyens (humains, financiers, pratiques et en compétence) de développer un service suffisamment efficace.

2/ Une présence équilibrée sur le territoire de la CCPL et souvent bien située dans les communes mais des difficultés d'accès très concrètes :

- L'ensemble du territoire compte **un lieu de lecture à moins de 10 minutes de chaque foyer**, toutefois **les lieux sont peu visibles, avec des horaires trop restreints et parfois peu adaptés**. On peut noter, la **gratuité de l'ensemble des équipements**.

3/ Des moyens bien dimensionnés à l'échelle de Loudun mais pas à l'échelle de l'intercommunalité

pour le fonds documentaire (volume, diversité, cohérence), l'informatisation (équipements et logiciels), les surfaces d'accueil et les aménagements adaptés, le nombre de professionnel.le.s qualifié.e.s / habitant.e.s.

4/ Des actions culturelles structurées à l'échelle de la CCPL, localement peu développées hors de Loudun, peu financées à Loudun

: au niveau de la CCPL des manifestations de forte notoriété constituent des atouts indéniables (Prix Renaudot / Festival du Livre Jeunesse) qui permettent notamment de toucher les plus jeunes et rayonner au-delà de la CCPL. Ils peuvent constituer des points d'appui du développement, en revanche, les actions locales sont structurées à Loudun mais peu financées, très fragiles et quasi inexistantes hors de Loudun.

5/ Un impact de la lecture publique auprès des habitants très restreint hors de Loudun

avec un accès à la lecture publique très en deçà des moyennes nationales pour la population de la CCPL.

6/ Une gouvernance et des outils de pilotage et de coopération qui ne sont pas en place ou partiellement opérationnels.

7/ Un contexte territorial à prendre en compte notamment sur les questions de mobilité et la nécessité de rompre l'isolement dans les milieux ruraux.

8/ Une transversalité de la politique de la CCPL à prolonger au sein du schéma de lecture publique

notamment dans les domaines de la petite enfance.

9/ Un engagement de la CCPL déjà concret depuis 2018 par la mise en place d'un poste de coordination et des moyens financiers et la signature de deux CTL consécutifs.

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

ENJEUX STRATÉGIQUES GÉNÉRAUX



-1-

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ



-2-

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE



-3-

FAIRE RÉSEAU



-4-

DÉVELOPPER LES RESSOURCES

- SOCLE -

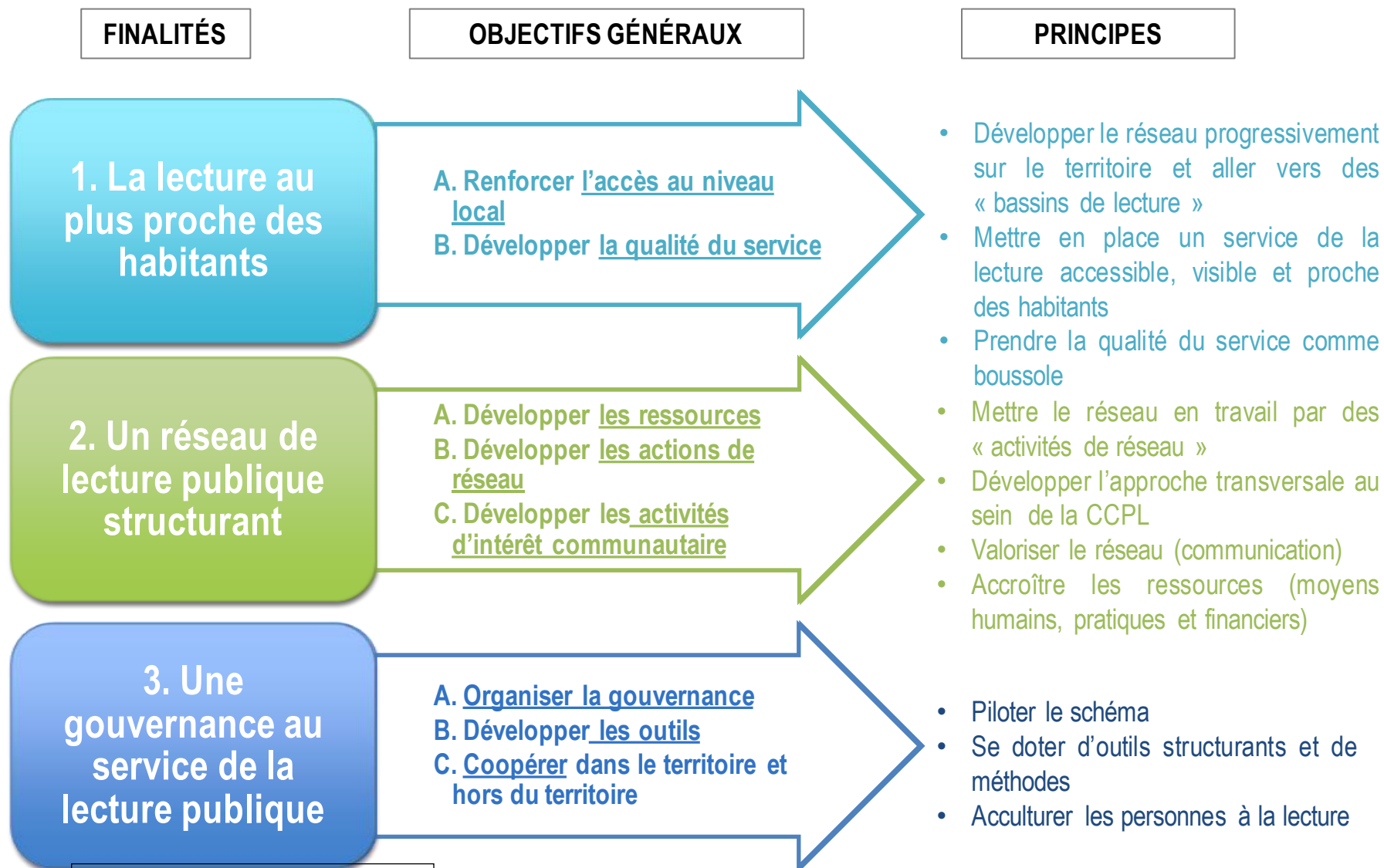
**CONSTITUER UNE GOUVERNANCE
ET UN PILOTAGE OPÉRATIONNEL**

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

SYNTHÈSE DU SCHÉMA

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

Objectifs et Principes d'action



Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

AXES

6 AXES POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ, LA QUALITÉ DE L'OFFRE ET ACCROÎTRE L'IMPACT



Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

6 ACTIONS STRUCTURANTES POUR PORTER LE SCHÉMA



6 AXES POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ, LA QUALITE DE L'OFFRE ET ACCROÎTRE L'IMPACT

1. DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE

1.A. Accueillir 4 à 6 communes par an dans le réseau sur la base du volontariat autour d'une charte commune

2. RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ

2.A. « Ouvrir plus, ouvrir mieux » - Adapter les horaires d'ouverture pour un accès de la population

2.B. Favoriser le séjour sur place - Agencer les espaces et les meubler de façon conviviale

2.C. Rendre les lieux de lecture publique visibles et accessibles par une signalétique adaptée, vérifier qu'ils sont bien situés (simple d'accès)

2.D. Repenser la posture d'accueil ; Présenter les bénévoles et agents comme des accompagnateurs des usagers

2.E. Faciliter l'accès aux documents pour tous

3. INFORMATISER LE RESEAU

3.A. Informatiser les bibliothèques membres du réseau Ordinateurs et logiciel de gestion documentaire

3.B. Accompagner les agents et les bénévoles par des formations

Accuse de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

4. DÉVELOPPER LES FONDS ET LEUR MISE EN CIRCULATION

4.A. Mettre en place un fonds documentaire diversifié (Comité d'acquisition, politique documentaire, désherbage)

4.B. Organiser la circulation du fonds (catalogue et logiciel commun, réservation à distance, navette et fonds flottant, boîtes de retour)

5. DÉVELOPPER L'ACTION CULTURELLE

5.A. Développer l'action culturelle localement, nouer des partenariats, « accueillir » et « aller vers »

5.B. Renforcer la présence artistique

5.C. Renforcer les festivals

5.B. Développer la médiation numérique

6. OUVRIR LES LIEUX AUX HABITANT.E.S ET PARTENAIRES

6.A. Renforcer le lien avec les établissements scolaires

6.B. Ouvrir les bibliothèques à la population

6.C. Accueillir les associations et autres...

6.D. Développer les partenariats

6 ACTIONS STRUCTURANTES POUR PORTER LE SCHÉMA

1. PILOTER ET COORDONNER LE SCHÉMA

1.A. Créer un comité de pilotage du Schéma

1.B. Instaurer une rencontre annuelle du réseau

1.C. Répondre aux besoins collectifs des groupes de travail

1.D. Créer une direction de la lecture publique

1.E. Se doter d'outils de travail (charte, conventions...)

2. DÉVELOPPER LES RESSOURCES

2.A. Créer un tableau de bord des ressources

2.B. Développer, ajuster, accompagner l'équipe

2.C. Développer les ressources financières (CLECT, autres financeurs)

3. ACCULTURER LES PERSONNES ET DÉVELOPPER LES SAVOIR-FAIRE

3.A. Acculturer les personnes aux enjeux de la lecture publique

3.B. Accompagner le réseau de bénévoles à l'échelle de la CCPL

4. COOPÉRER ET STRUCTURER

4.A. Créer une dynamique partagée et collective (équipe, élu.e.s, bénévoles, associations partenaires)

4.B. Rechercher la transversalité au sein de la CCPL

5. RENFORCER LE SENTIMENT DE RÉSEAU

5.A. Valoriser le réseau et ses adhérents (donner un nom au réseau, décliner la charte graphique, valoriser les partenariats)

5.B. Créer un « effet label » - afficher le réseau sur les opérations et les partenariats

6. ASSOCIER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

6.A. Engager des discussions avec les partenaires institutionnels

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230606-CC_2023_06_111-DE
Date de télétransmission : 20/06/2023
Date de réception préfecture : 20/06/2023

ECHEANCES

2024

2026

2028